

TERRITOIRES & ACTEURS DES 19 SECTEURS PRIORITAIRES

État des lieux • Enjeux • Projets

Synthèse secteur 4

L'Estérel



Mise en œuvre du SRCE en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réalisation :



Avec le soutien de :



Partenaire :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



CONTEXTE DE L'ETUDE

Le 26 novembre 2014, la Région et la DREAL ont adopté le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), dont le Plan d'action stratégique identifie l'action n° 10 "améliorer la transparence des infrastructures linéaires existantes". Cette action vise à agir de manière plus opérationnelle et directe sur les points de fragmentation majeurs du territoire régional.

C'est dans cette optique que 19 "secteurs prioritaires" terrestres (ainsi qu'un 20e sur les cours d'eau prioritaires) ont été localisés avec l'ensemble des principaux gestionnaires d'infrastructures linéaires lors de l'élaboration du SRCE.

Ces secteurs présentent la particularité de concentrer :

- des **enjeux de continuités écologiques d'importance régionale**, avec bien souvent la proximité de plusieurs espaces naturels emblématiques,
- des **infrastructures linéaires structurantes** (autoroutes, canaux, réseau SNCF, lignes de transport d'électricité RTE...) venant altérer la fonctionnalité écologique,
- des **vellités de développement** économique, urbain et en énergies renouvelables.

La complexité de ces secteurs réside dans le fait qu'ils sont pour la plupart situés à l'**interface de plusieurs territoires de projet** (SCoT, Parcs naturels régionaux...) et que les responsabilités d'intervention sont partagées par **une multiplicité d'acteurs** :

- gestionnaires d'infrastructures linéaires publics ou privés,
- aménageurs,
- gestionnaires d'espaces naturels protégés, animateurs Natura 2000,
- gestionnaires de milieux aquatiques,
- associations...

Si aujourd'hui un certain nombre de ces opérateurs ont d'ores et déjà engagé des démarches d'amélioration des continuités écologiques, il apparaît nécessaire d'agir de manière concertée et cohérente, ce qui nécessite de se donner **une vision globale du contexte, des enjeux, des études et des projets sur chacun de ces secteurs**.

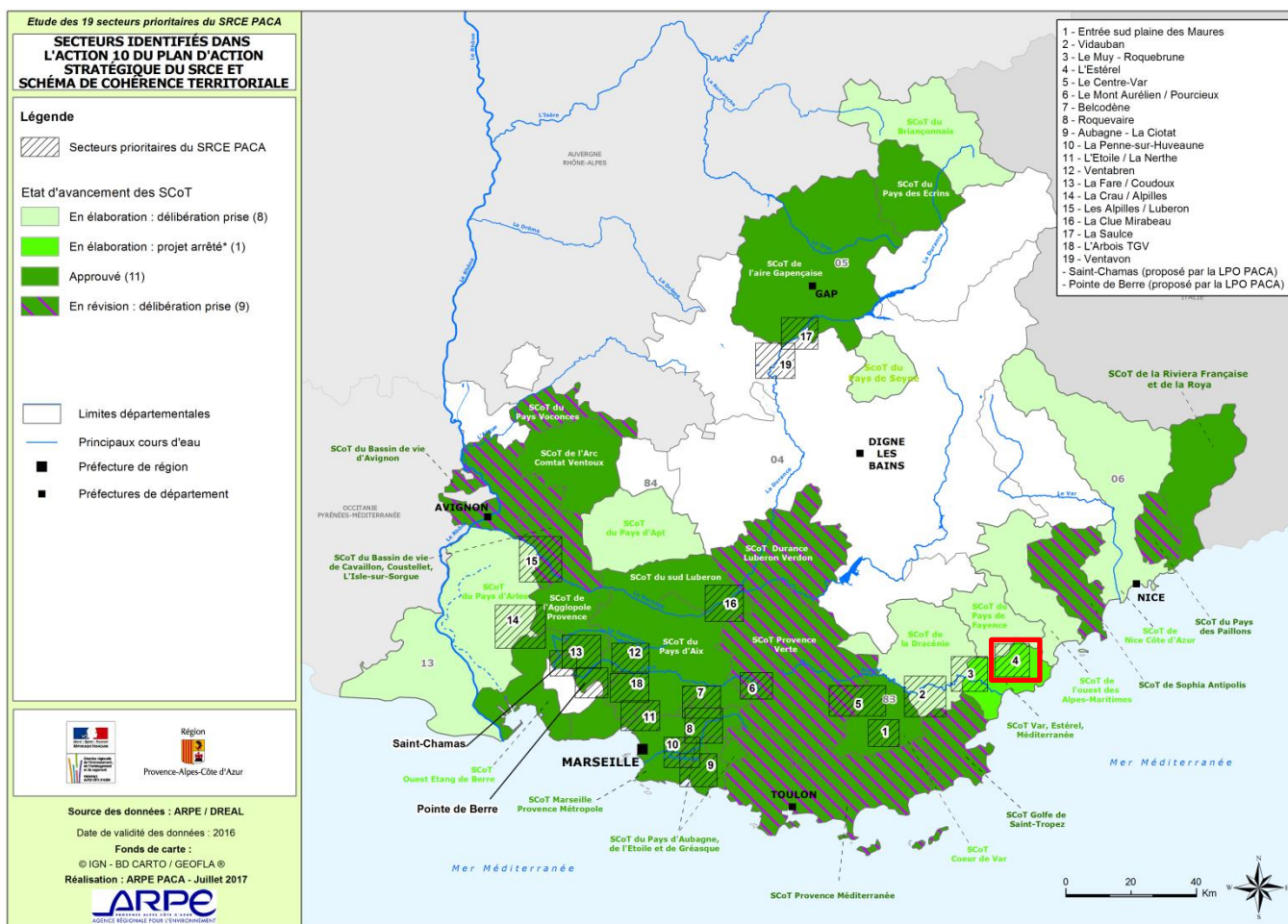
C'est dans cet objectif que l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARPE PACA) a été missionnée par la Région, en partenariat avec la DREAL, pour réaliser **un état des lieux des enjeux et projets de chacun de ces secteurs, en mobilisant les acteurs de chaque territoire**.

L'étude a suivi les étapes suivantes :

- Identification des structures intervenant sur ces territoires (collectivités, gestionnaires d'infrastructures linéaires, état, gestionnaires d'espaces naturels, gestionnaires de milieux aquatiques, structures scientifiques...),
- Etat des lieux des documents de planification (SCoT, chartes de PNR...), des études et diagnostics existants,
- Organisation de réunions multi-partenariales afin de partager les enjeux de continuité écologique sur ces secteurs et recenser les projets en cours ou à venir,
- Réalisation de synthèses cartographiques des enjeux écologiques, projets d'aménagement et actions en faveur des continuités écologiques,
- Porter à connaissance de ces synthèses aux acteurs concernés par chaque territoire et aux services de l'Etat.

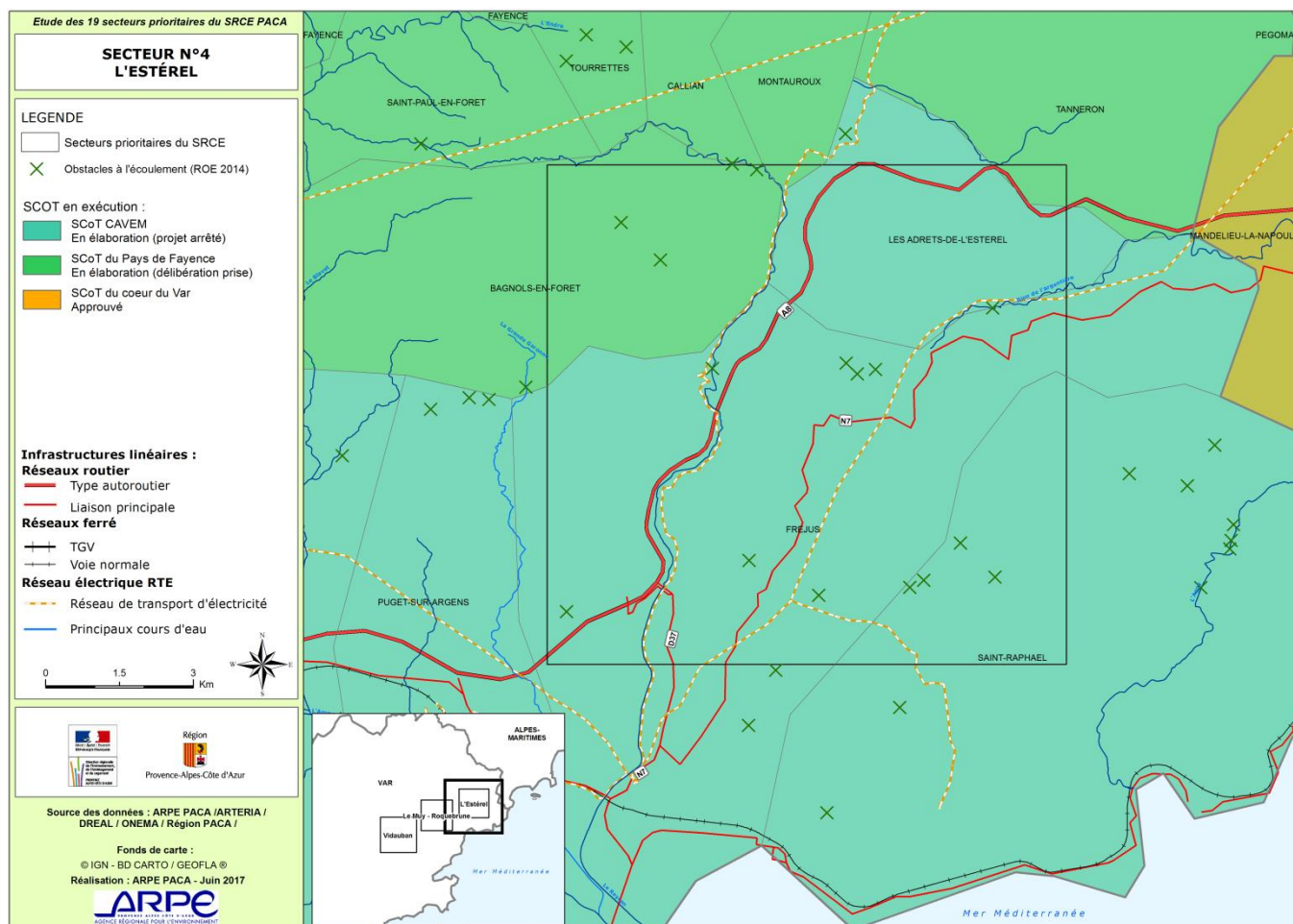
Cette démarche permet **d'identifier des priorités d'intervention** et de faire émerger des dynamiques collectives en vue d'améliorer la fonctionnalité écologique de ces territoires.

1 • LE SECTEUR DE L'ESTEREL



Le secteur n° 4 est centré sur les communes de Fréjus et des Adrets-de-l'Estérel. Il se situe également à la marge sur les communes de Saint Raphaël au sud et de Bagnols-en-Forêt au nord. Il est situé sur le périmètre du SCoT de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM), en élaboration.

Le secteur est traversé par l'autoroute A8 du sud-est au nord-ouest, par la RD7N et par une ligne de transport d'électricité. L'urbanisation y est moins dense que sur les autres secteurs, dont les limites s'arrêtent à la périphérie de Puget-sur-Argens et Fréjus – Saint-Raphaël. Au nord, il englobe la ville des Adrets-de-L'Estérel.



2 • STRUCTURES CONCERNÉES

Type de structure	Nom	Contact-s
Porteur de SCoT	Syndicat mixte du SCoT de la Dracénie	<ul style="list-style-type: none"> Florent FERRUCCI
Structure scientifique	Département du Var Muséum départemental du Var	<ul style="list-style-type: none"> Ludovic CHARRIER
Gestionnaire d'espaces naturels	Département du Var	<ul style="list-style-type: none"> Dominique GUICHETEAU (RNN)
	Syndicat mixte du Massif des Maures Animateur Natura 2000 Plaine des Maures	<ul style="list-style-type: none"> Eléonore TERRIN
	Communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée Animateur Natura 2000 Estérel	<ul style="list-style-type: none"> Fabien ROZEC Nicolas THOMAS
	Syndicat mixte du Pays de la Provence Verte Animatrice Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> Dominique ROMBAUT
Gestionnaire de milieux aquatiques	Département du Var Service Milieux aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> Fanny SEITZ
Gestionnaire d'infrastructures linéaires	Département du Var Direction des Routes	<ul style="list-style-type: none"> Thomas VILLESOT Éric GUERINEAU
	Vinci Autoroutes • [Escota]	<ul style="list-style-type: none"> Delphine ORLANDO Solange ROLDAN E. MENEROUD
	SNCF Réseau	<ul style="list-style-type: none"> Julien MAYJONNADE Sandrine RABASEDA Marie-Anne MOULIN
	Réseau de transport d'électricité [RTE]	<ul style="list-style-type: none"> Jean-Hubert FELIX Vanessa OUDART Patrick ROBERT

4 • ENJEUX & PROJETS¹

4.1 Enjeux écologiques

Espaces naturels :

- On compte un ENS appartenant au Département du Var le long de ce cours d'eau : l'ENS de la Forêt de Malpasset.
- Le sud-est du secteur est également couvert par le site Natura 2000 ZSC de l'Estérel, dont l'origine volcanique en fait un massif unique en France : une chaîne littorale formée de roches rouges, formant une continuité écologique terre-mer. Sur sa partie terrestre, la faune et la flore sont particulièrement diversifiées. On note la présence de trois tortues : Cistude d'Europe et Tortue d'Hermann. Le site est menacé par l'urbanisation venant grignoter ses franges et par la fréquentation touristique.

Espèces patrimoniales :

- Le secteur est situé sur la carte de sensibilité de la Tortue d'Hermann, toutefois la majorité du site est en sensibilité très faible. Deux taches d'habitats potentiels (sensibilité moyenne à notable) sont à signaler au sud du site, en périphérie des villes de Fréjus et Saint-Raphaël. Ces taches font apparaître un corridor potentiel « en pas japonais », depuis Puget-sur-Argens jusqu'à l'Estérel. L'A8 et l'urbanisation autour de ces reliquats de plaine permienne représentent des frontières entre ces noyaux fonctionnels, dont les populations se trouvent isolées les unes des autres.
- Une colonie de Murins de Bechstein, la 3^{ème} plus importante de PACA, est localisée au niveau du barrage de Malpasset (ENS). Le gîte est à l'extérieur d'un site Natura 2000.
- L'ENS de la forêt de Malpasset présente un enjeu lié aux Cistudes d'Europe et aux Tortues d'Hermann.
- Un corridor écologique pour les rapaces est menacé entre la Colle du Rouet et l'Estérel.

Espèces exotiques envahissantes :

- L'hakea soyeux, arbuste inflammable particulièrement envahissant pose problème. Le débroussaillage le long des infrastructures favorise le développement de cette espèce.

Milieux aquatiques :

- Le site est centré sur le torrent Reyran, qui le traverse du nord au sud, parallèlement à l'autoroute. Le réseau hydrographique est moins dense que sur les secteurs voisins du Var. Le Reyran est un torrent éphémère de moins de 25 km de long qui prend sa source à Bagnols-en-Forêt dans le Var, à 12 km de Fréjus. Il ne coule que trois mois par an et est à sec le reste de l'année. Son débit est très irrégulier. Le débit annuel est de 22,70 millions de m³ et une fois tous les 30 ans le débit n'atteint que 15,75 millions de m³. Le débit est le plus élevé durant les mois de décembre, janvier et avril. Le débit est nul durant juillet et août. Pendant ces mois estivaux, la rivière est une série de mares isolées qui diminuent en taille de jour en jour. Le lit du Reyran est fait de gros sable et galets jusqu'à 30-40 cm. Leurs lithologies sont celles des roches avoisinantes : grès, gneiss, pegmatite, roches volcaniques.
- Le barrage de Malpasset, en ruines suite à la catastrophe de 1959, ne constitue pas un obstacle à la fonctionnalité écologique du Reyran. L'ouvrage a été étudié par le CD 83 et se révèle donc fonctionnel pour la faune aquatique.

4.2 Projets pouvant avoir un impact sur la biodiversité

Infrastructures linéaires :

- Escota a créé une aire de repos Poids Lourds au Reyran ; celle-ci a été mise en service en juillet 2017.
- La sécurité routière le long de la RD7N, en zone montagneuse sur ce secteur, nécessite la pose de glissières (impact a priori mineur).
- Un projet de contournement du Pays de Fayence, partant de l'échangeur autoroutier des Adrets, est prévu. L'objectif est toutefois de réduire l'impact de la route actuelle sur le lac de Saint Cassien, qui constitue un réservoir d'eau. La variante n'est pour le moment pas choisie.

¹ cf. Cartographie de synthèse

4-3 Actions et propositions d'actions relevées en faveur des continuités écologiques

Autoroute A 8 :

- L'aire de stockage des poids lourds mise en service en 2017 n'a pas fait l'objet de mesures compensatoires au sens strict, en application de la doctrine ERC. Des mesures volontaires ont été mises en place pour favoriser l'intégration de l'aire dans son environnement. L'éclairage a été réduit et adapté afin de limiter l'impact sur les chiroptères (choix d'une température d'éclairage adaptée, hauteur d'éclairage, technique d'éclairage, etc.). Ces mesures ont fait l'objet d'un partenariat avec le GCP, qui assurera un suivi et vérifiera l'absence d'impact sur les chiroptères.
- Un éco-pont est en cours de réalisation aux Adrets-de-l'Estérel. Il cible la grande faune : Cerf Elaphe, Chevreuil, mais également les cistudes (mise en place de mares temporaires), l'Hirondelle rousseline, les chiroptères. Les aménagements paysagers seront finalisés en septembre 2017. Un suivi du fonctionnement des éco-ponts sera assuré pendant 5 à 10 ans avec des bilans périodiques à la DREAL.
- Depuis plusieurs années, la gestion des espaces verts (aires de repos, talus et abords de voies) du réseau ESCOTA fait l'objet d'une démarche rigoureuse visant à limiter les impacts sur l'environnement et à favoriser la préservation de la biodiversité :
 - Gestion différenciée limitant la fauche et laissant une végétation se développer,
 - Méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires (objectif ECOPHYTO de réduction de 50 % de la consommation de pesticides entre 2008 et 2018),
 - Formation des salariés à la biodiversité.

Réseau de transport d'électricité :

- Une ligne RTE de 63 000 volts a été démantelée sur le site Natura 2000 de l'Estérel, répondant aux enjeux sur ce site classé.
- RTE travaille sur la problématique de la gestion des espèces exotiques envahissantes en sensibilisant ses équipes de débroussaillage (journées LPO). SNCF Réseau travaille dans le même sens avec ses équipes.

Espaces naturels :

- Une opération Grand Site (OGS) est en cours sur l'Estérel. Le SIPME est animateur de cette démarche. Le site Classé apporte une protection efficace contre l'urbanisation, au-delà du site Natura 2000.

RESUME

Les enjeux importants sur ce secteur sont liés à la continuité écologique à restaurer entre le massif de l'Estérel, à l'est, et la Colle du Rouet (incluant le secteur de Malpasset, ENS présentant des enjeux liés aux chiroptères notamment).

Cette continuité est rompue au niveau du val du Reyran, cours d'eau longé par l'A8 à laquelle la RD7N est parallèle.

Un ouvrage est identifié comme perméable par Escota au sud du barrage de Malpasset, au niveau d'un projet d'extension de l'aire de stockage des poids lourds. Par ailleurs, un éco-pont est en construction plus au nord, au niveau des Adrets de l'Estérel.

Il conviendrait également de s'intéresser à la perméabilité de la RD7N sur ce secteur.

ÉTUDES & REFERENCES

- Schéma Départemental des Espaces naturels sensibles du Var
- PAPI de l'Argens
- DOCOB Natura 2000 Val d'Argens
- DOCOB Natura 2000 La Plaine et le Massif des Maures
- Inventaire des zones humides du Var (Département du Var, 2016)
- Etude et amélioration de la perméabilité transversale des autoroutes Escota – OGE – Janvier 2012

Rédaction • ARPE PACA • unité Biodiversité & espaces naturels [BEN] • Agnès HENNEQUIN
a.hennequin@arpe-paca.org • 04.42.90.90.77

Nous remercions les personnes ayant contribué à la rédaction de cette fiche

+++ **arpe-paca.org**

Réalisation ARPE PACA • Unité Information et Communication • Juillet 2017

Réalisation :



Avec le soutien de :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Partenaire :

